

Projet éolien de la Montagne de Buttes: oppositions levées

11. JUIN 2019 - 11:09



Le parc éolien de la Montagne de Buttes comptera 19 éoliennes (photo symbolique).

KEYSTONE/JEAN-CHRISTOPHE BOTT

(sda-ats)

Les communes-hôtes du projet éolien de la Montagne de Buttes (NE) ont levé les oppositions aux permis de construire. Cette décision fait suite à celle prise début mai par le Conseil d'Etat neuchâtelois, qui a levé les cinq oppositions au plan d'affectation cantonal.

"Le parc couvrira 10% de la consommation électrique totale du canton de Neuchâtel. Il contribuera de manière décisive aux objectifs annoncés de réduire de 60% les émissions de CO2 à l'horizon 2035 et d'augmenter les énergies renouvelables dans le canton", indique mardi Verrivent, la société d'exploitation.

Doté de 19 éoliennes de dernière génération, le parc aura une production annuelle de quelque 100 millions de kWh. Sa production représente 230% de la consommation électrique de l'ensemble du district du Val-de-Travers.

Sur les 140 millions de francs d'investissements, environ 30% reviendront à des entreprises régionales. Verrivent est le partenaire des trois communes-hôtes (Val-de-Travers, Les Verrières et La Côte-aux-Fées).

Recours possibles

"Ce parc éolien a été planifié en collaboration avec les principales organisations environnementales nationales. Des mesures de compensation exemplaires et novatrices sont prévues. Ainsi les éoliennes ne tourneront pas pendant la période de fauche, 16 km de lignes électriques seront enfouies et les pylônes restants seront adaptés de manière à protéger les rapaces, dont le hibou grand-duc, de possibles électrocutions", précise Verrivent dans un communiqué.

L'association Les Travers du Vent n'est toutefois pas convaincue par ses arguments et milite toujours contre ce parc, qu'elle qualifie de "menace pour la faune ailée et de débâcle environnementale et écologique". Des recours auprès des tribunaux sont possibles.

Vu la complexité du projet, un groupe de suivi piloté par les services de l'Etat sera mis en place pour la construction, l'exploitation et le démontage du parc prévu après 25 ans. Des associations, les communes, ainsi que des riverains y participeront.

Verrivent est détenue actuellement à parts égales par les Services Industriels de Genève (SIG) et par Groupe E Greenwatt. Il est prévu que son capital-actions s'ouvre à terme aux collectivités publiques (communes ou Neuchéole).



SWI swissinfo.ch, a branch of the Swiss Broadcasting Corporation

